



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 20.10.2023

Date d'affichage : 20.10.2023

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

L'an deux mille vingt- trois et le vingt-sept octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en session ordinaire au mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur François-Xavier GUISS-SPENGLER, Maire

Etaient présents : Mesdames DOMEIZEL - REYNAUD- DUMONTIER - GARCIN - KURKDJIAN - PIGASSOU- BERNAYS - LUCCHINI - RICCI – LAFON Nathalie -

Messieurs GUISS-SPENGLER- AUBOIS – GAGGIOLI - BOREL – BRANDTNER- GERMAIN –SEGURRA – RASTELLO- VIAL

Etaient excusés : MM. GROUILLER (pouvoir à M. AUBOIS)- GARCIA (pouvoir à A. GAGGIOLI) - MOUREN (pouvoir à M. GAGGIOLI) BRETTE (pouvoir à E.SEGURRA)- OLIVE (pouvoir à G. GERMAIN)

Mmes COUTON (pouvoir à Mme REYNAUD) – REVERSAT (pouvoir à H. PIGASSOU) – LAFOND Martine (pouvoir à P. VIAL)

Secrétaire de séance : Eric SEGURRA

Le quorum est atteint

**OBJET DE LA DELIBERATION N° 064 -23**

**Modification du tableau théorique des effectifs du personnel**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent de la commune précédemment affecté au service technique municipal, titulaire du grade d'adjoint technique territorial a dû suivre, suite à une maladie, une période de préparation au reclassement car il était inapte à la reprise de ses fonctions d'adjoint technique. Cette période de reclassement lui a permis de suivre des stages dans différentes collectivités, et également auprès du service restauration scolaire et garderie périscolaire de la commune.

Le service de restauration scolaire et de garderie périscolaire, ainsi que celui de l'entretien des locaux ayant fait apparaître un besoin, il serait possible de lui proposer un poste d'adjoint d'animation à temps complet dans le cadre de son reclassement et après avis du comité médical départemental.



Il est donc proposé au conseil municipal de modifier le tableau théorique des effectifs par la création, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023, d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet, en catégorie C.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré  
Considérant l'intérêt de pourvoir au reclassement de l'agent tout en satisfaisant le besoin décrit pour le service restauration scolaire et de garderie périscolaire, ainsi que celui de l'entretien des locaux,  
A l'unanimité

**DECIDE** la création, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023, d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet, en catégorie C.

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, les jour, mois et an susdits

François-Xavier GUISS-SPENGLER,  
Maire,



Eric SEGURRA,  
Secrétaire de séance,

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois



## TABLEAU DES EFFECTIFS THEORIQUES DU PERSONNEL ANNEXE A LA DELIBERATION N° du 27.10.2023

NATURE DES EMPLOIS	EMPLOIS EXISTANTS	EMPLOIS CREES	EMPLOIS SUPPRIMES	EMPLOIS POURVUS
<b>1- FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>12</b>			<b>7</b>
COLLABORATEUR DE CABINET	1			0
ATTACHE PRINCIPAL	2			2
ATTACHE	2			0
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	1			0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	2			2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	1			0
ADJOINT ADMINISTRATIF	3			3
DONT CONTRACTUEL	1			1
<b>2 - FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>36</b>			<b>31</b>
TECHNICIEN TERRITORIAL	1			0
AGENT DE MAITRISE	1			0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	1			0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2° CLASSE	4			3
ADJOINT TECHNIQUE				



TITULAIRE	29			28
DONT TEMPS NON COMPLET	2			1
DONT CONTRACTUELS	7			7
<b>3 - FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>	<b>4</b>			<b>1</b>
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	4			1
DES ECOLES MATERNELLES				
<b>4 - FILIERE POLICE MUNICIPALE</b>	<b>5</b>			<b>2</b>
AGENT DE POLICE MUNICIPALE	2			0
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE	3			2
Chef de service de police municipale	1			0
<b>5 - FILIERE CULTURELLE</b>	<b>1</b>			<b>1</b>
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	1			1
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE CONTRACTUEL				
A TEMPS NON COMPLET				
<b>6 – FILIERE ANIMATION</b>		1		
ADJOINT D'ANIMATION	0	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>1</b>		<b>42</b>